L'évolution des richesses des nations 2021

Gérer les actifs pour le futur

Résumé destiné aux décideurs politiques

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Résumé destiné aux décideurs politiques

Introduction

La pandémie de COVID-19 et les répercussions de plus en plus graves du changement climatique nous rappellent brutalement à quel point la prospérité humaine peut être vulnérable face à des chocs extérieurs à l'économie. Elles nous montrent que notre relation à la nature peut exacerber les nombreux autres risques auxquels nous sommes exposés. Une mauvaise gestion de la nature et la non-prise en compte des répercussions à plus long terme de nos actions peuvent avoir de graves conséquences, même si ces dernières ne sont pas toujours évidentes de prime abord. Nous avons dès lors besoin d'une large panoplie d'outils économiques, dont des indicateurs plus exhaustifs pour mesurer les progrès économiques, afin de pouvoir assurer notre prospérité collective, et même notre existence en tant qu'espèce.

La comptabilisation des richesses (les comptes de patrimoine des différents pays) rend compte de la valeur de l'ensemble des actifs qui génèrent du revenu et qui, en définitive, permettent d'assurer le bien-être des populations. Le produit intérieur brut (PIB) détermine le revenu monétaire ou la production annuelle d'un pays ; la richesse a trait à la valeur des actifs nationaux sous-jacents et donne donc des indications quant à la manière de préserver et d'accroître le revenu sur le long terme. Le PIB et la richesse sont des indicateurs complémentaires de la performance de l'économie et ils offrent une vue d'ensemble de la situation lorsqu'ils sont évalués conjointement. En observant l'évolution des richesses, il est possible de déterminer si la croissance du PIB se fonde sur la constitution d'actifs immobilisés, et donc pérennes, ou sur la liquidation d'actifs, une démarche non durable. La richesse et le PIB devraient être utilisés en parallèle pour examiner la viabilité du développement économique.

Il ressort de l'édition 2021 du rapport « *L'évolution des richesses des nations* » (*The Changing Wealth of Nations*, en anglais) que notre bien-être matériel est menacé par une exploitation non durable de la nature, une mauvaise gestion et évaluation erronée des actifs qui composent les richesses nationales et le manque d'actions collectives aux niveaux local, national et régional. L'édition 2021 de ce rapport fournit des données et une analyse susceptibles de promouvoir une approche plus durable de la prospérité et d'aider les décideurs politiques à faire face à ces difficultés. Le rapport s'appuie sur une base de données mondiale unique sur les actifs, qui permet un examen détaillé de la valeur sous-jacente des richesses d'un pays, en tenant compte du capital humain, produit et naturel, et en déterminant si ces actifs sont gérés de manière durable ou non. Jamais les richesses des nations n'avaient été présentées de manière aussi exhaustive : le rapport couvre non seulement ce que produisent les populations (le capital produit), mais aussi la richesse inhérente aux populations (le capital humain) et les richesses offertes par la nature (le capital naturel).

Ce rapport n'examine pas que la richesse des nations dans le temps ; il propose des outils d'avant-garde pour la gestion des richesses à l'avenir. Quelle est l'incidence de nos actions collectives sur la valeur de nos actifs naturels et humains ? Quelles seront les répercussions du changement climatique sur la valeur des ressources de combustibles fossiles et quelles mesures les gouvernements devraient-ils prendre ? Comment mieux

tenir compte, dans les politiques, de la valeur des services écosystémiques, tels que la protection offerte par les mangroves ou la valeur des aires protégées pour les populations ? L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations apporte des réponses concrètes à ces questions jusqu'à présent éludées. Les données et l'analyse fournies dans ce rapport aideront les décideurs politiques à soupeser les risques nationaux, régionaux et mondiaux, afin de déterminer comment constituer des richesses durables au fil des générations.

Des progrès considérables ont été accomplis dans cette édition du rapport quant à la méthode utilisée pour mesurer et évaluer le caractère durable du développement économique. Il couvre 146 pays et la période s'étale de 1995 à nos jours, selon une démarche rigoureuse permettant d'effectuer des comparaisons géographiques et temporelles. Cette analyse ne prétend pas refléter l'ensemble de la valeur intrinsèque du capital humain ou naturel, mais elle fournit des indicateurs compatibles avec les systèmes de comptabilité nationale. Ainsi, l'édition 2021 du rapport démontre que le capital naturel et le capital humain méritent d'être pris en considération aux plus hauts échelons du gouvernement et que des investissements dans ces formes de capital permettront de promouvoir une prospérité durable.

Le monde n'a jamais été aussi riche, mais les risques n'ont jamais été aussi grands

Dans de nombreux pays, le PIB augmente aux dépens de la richesse totale et de la prospérité future. Les citoyens, s'ils ne sont pas correctement informés, pourraient croire à tort que leur prospérité ne fera que croître indéfiniment. Pourtant, si la hausse du PIB se fait au prix d'une diminution de la *richesse par habitant*, alors la prospérité ne sera pas durable. La croissance économique effritera sa propre base.

Dans l'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations, l'évolution de la richesse par habitant au fil du temps constitue peut-être l'indicateur le plus important à prendre en compte en plus du PIB et elle permet de suivre concrètement la durabilité. En dépit de l'augmentation au niveau mondial de la richesse totale par habitant entre 1995 et 2018 (carte PS.1), de nombreux pays se trouvent sur une trajectoire de développement non durable, car leur capital naturel, humain ou produit baisse progressivement au profit d'augmentations des revenus ou de la consommation. Dans les pays où le PIB est actuellement constitué en consommant ou en dégradant des actifs au fil du temps — par la

CARTE PS.1 Croissance de la richesse totale par habitant, 1995-2018

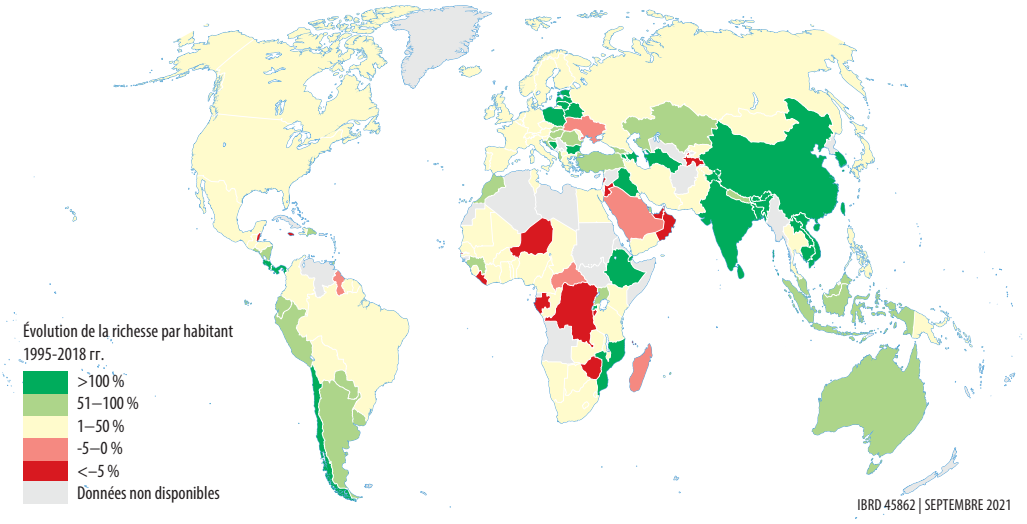

Source : Banque mondiale.

surpêche ou la dégradation des sols, par exemple — la richesse totale est en baisse. Cette situation peut se produire même lorsque le PIB est en hausse, mais elle compromet la prospérité future.

L'analyse de l'évolution de la richesse par habitant et des contributions des différents éléments constituant cette richesse permet aux décideurs politiques de vérifier la viabilité du développement et sa résilience aux chocs. Les pays peuvent élaborer des politiques de gestion des actifs pour rendre la prospérité future plus durable, résiliente et équitable. Il ressort de l'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations que si la richesse totale a augmenté partout dans le monde — malgré des écarts qui se creusent entre les pays —, il n'en va pas de même pour la richesse par habitant. Plus d'un tiers des pays à faible revenu ont vu leur richesse par habitant chuter, car la création de richesse n'a pas pu suivre le rythme de la croissance démographique. La diminution de la richesse par habitant est contraire à un principe fondamental de la durabilité, à savoir que les générations futures ne doivent pas vivre moins bien que les générations actuelles.

Les inégalités se renforcent également dans la richesse mondiale. La part des pays à faible revenu dans la richesse mondiale continue de diminuer. Pour pouvoir rattraper le reste de l'humanité, ces pays devront accroître leur richesse globale — leurs actifs humains, naturels et produits — plus rapidement que la moyenne. Cette édition du rapport sur l'évolution des richesses des nations révèle que c'est précisément l'inverse qui se produit. Les pays à faible revenu augmentent leur richesse à un rythme relativement lent, comme en témoigne la répartition mondiale des richesses : entre 1995 et 2018, la part des pays à faible revenu dans la richesse mondiale n'a guère évolué, demeurant sous la barre de 1 %, alors que ces pays comptent environ 8 % de la population mondiale.

L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations recommande quatre axes d'intervention prioritaires

1. *Mesurer les richesses et suivre leur évolution pour accroître la durabilité et la prospérité.* Les pouvoirs publics devraient mesurer les richesses et suivre leur évolution parallèlement au PIB. Ils peuvent utiliser les normes du système de comptabilité nationale (SCN) et du système de comptes économiques corrigés des incidences environnementales (SCEE) pour intégrer systématiquement la comptabilisation des richesses dans leurs bilans nationaux. Le rapport sur l'évolution des richesses des nations fournit les données internationales sur les richesses compatibles avec le SCN les plus exhaustives au monde, et ces données peuvent être utilisées comme références et indicateurs indirects en l'absence de comptes de patrimoine nationaux détaillés établis à partir de la base. D'autres acteurs, tels que les marchés des capitaux, peuvent utiliser la comptabilisation des richesses pour suivre l'évolution des indicateurs relatifs à la durabilité et aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
2. *Investir dans une richesse durable.* Les pouvoirs publics devraient mettre en place les conditions propices à des investissements équilibrés dans toutes les composantes de la richesse — des investissements qui ne se limiteraient pas aux actifs produits et non renouvelables, mais qui cibleraient aussi le capital humain et le capital naturel renouvelable. Les actifs qui représentent des biens communs et publics, tels que l'éducation, la santé et, bien souvent, les richesses qu'offre la nature, exigeront des investissements publics ou une intervention directe des pouvoirs publics pour établir des droits de propriété et d'utilisation en vue de prévenir l'épuisement des ressources ou leur conversion non durable en d'autres formes de capital. Il incombe également aux pouvoirs publics de corriger les défaillances du marché pour permettre des investissements privés dans la création de richesse, en faisant correspondre les retours sur ces investissements aux avantages qu'ils génèrent pour les populations et aux dégâts qu'ils causent.
3. *Mettre en place des mesures d'incitation en faveur de la préservation et de l'augmentation de la valeur des richesses.* Lorsque les politiques gouvernementales ne visent qu'à maximiser les recettes à court terme, ce sont les recettes futures et les possibilités d'améliorer le bien-être des populations qui peuvent se voir compromises. La comptabilisation des richesses contribue à mettre en évidence et à corriger ces défaillances. Les actifs dont la

valeur est mal évaluée sont mal gérés. Le capital produit nuisible à l'environnement et les combustibles fossiles sont souvent trop valorisés par les marchés, alors que les actifs humains et les actifs naturels renouvelables essentiels ont tendance à être sous-évalués. En conséquence, les actifs humains et naturels renouvelables se dégradent et s'épuisent, une situation qui s'accompagne de risques systémiques pour la stabilité macrobudgétaire et qui pourrait menacer l'existence même des populations. Les pouvoirs publics devraient dès lors élaborer des politiques et établir des prix qui soutiennent les actifs bénéfiques pour la société et adopter une démarche inverse pour ceux qui ont des effets délétères.

4. *Diversifier et rééquilibrer les portefeuilles d'actifs pour une croissance résiliente face aux chocs exogènes.* Les multiples crises environnementales (changement climatique, biodiversité, détérioration des océans et pollution) renforcent l'intensité et la fréquence des chocs exogènes sur la croissance, tout en rendant ces chocs plus difficiles à prévoir. Les solutions économiques classiques pour la diversification des produits et des exportations au-delà des produits de base ne suffisent plus, étant donné qu'elles conduisent généralement à l'accumulation d'actifs produits au moyen de procédés de fabrication et d'utilisations des sols à fortes émissions. Par contre, la diversification des *richesses* — les actifs sur lesquels les pays s'appuient pour générer des recettes — peut permettre de rendre le développement économique plus résilient face à des facteurs externes incertains, tels que le changement climatique et la décarbonation mondiale. Un portefeuille d'actifs diversifié est également plus durable qu'un portefeuille trop largement tributaire de quelques actifs, en particulier des actifs qui s'épuisent tels que le pétrole, le gaz et certains minéraux.

Ces recommandations se fondent sur une comptabilisation élargie des richesses et l'analyse y afférente qui figurent dans l'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations. Des informations plus détaillées sur les politiques à adopter sont disponibles dans le rapport et dans la matrice des politiques présentée dans le tableau PS.1[1].

Axe d'intervention prioritaire 1 : mesurer les richesses et suivre leur évolution pour accroître la durabilité et la prospérité

L'approche bilancielle adoptée dans le rapport sur l'évolution des richesses des nations pour évaluer les actifs — une approche qui se fonde à la fois sur le cadre du SCN et sur le SCEE — offre des indicateurs comparables et exhaustifs pour mesurer les richesses des pays. Les ministères des Finances et les Trésors publics peuvent ainsi envisager des contreparties monétaires et tenir compte du rôle important de l'accumulation des actifs de capital naturel, humain et produit. Cette approche met également en lumière l'incidence négative que peuvent avoir la dégradation, l'épuisement et la dépréciation du capital sur la viabilité de la croissance économique. L'attribution d'une valeur monétaire à certains actifs, en particulier les actifs naturels, peut leur permettre de bénéficier d'une attention adéquate dans les politiques économiques, compte tenu de leur importance pour une prospérité économique durable.

Étant donné que les pays à faible revenu ont très peu d'autres actifs, proportionnellement, les actifs naturels renouvelables tels que les terres et les écosystèmes — qui représentent environ 23 % de leur richesse totale — sont essentiels pour ces pays. Sur l'ensemble des groupes de revenu, c'est dans les pays à faible revenu que la part du capital naturel renouvelable dans la richesse totale est la plus grande. Et il s'agit là d'une estimation prudente, sachant que plusieurs services écosystémiques — en particulier le stockage naturel du carbone — ne pourront pas être pris en compte tant que la méthode du SCEE n'aura pas été actualisée. En conséquence, les pouvoirs publics pourraient être tentés de viser une augmentation à court terme de la consommation et de la croissance en liquidant ces actifs. Toutefois, les niveaux de revenu plus élevés sont associés à un accroissement réussi de la valeur du capital naturel, et non à une dégradation de ce capital.

Un bien-être durable exige des écosystèmes sains et des populations sensibilisées aux enjeux. Le capital naturel et le capital humain sont donc essentiels pour notre prospérité, et pourtant, peu de ces actifs sont intégrés dans les comptes de patrimoine nationaux et ils demeurent donc invisibles ou sans valeur aux yeux des décideurs politiques. Pour la plupart d'entre nous, le concept de richesse renvoie aux actifs financiers, ou aux entreprises, aux

ordinateurs et aux voitures. Mais qu'en est-il des forêts, des mangroves, de l'eau, des réserves halieutiques ou de l'air pur ? Qu'en est-il de la santé des populations et de leur capacité productive ? Et pourrions-nous coopérer, sachant que les difficultés que nous rencontrons dans la gestion de notre prospérité transcendent les frontières nationales ? Une comptabilisation correcte des richesses peut nous aider à mieux les gérer, à coopérer au niveau international et à garantir la durabilité de notre prospérité. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations fournit des données et une analyse qui peuvent nous aider à y parvenir.

Axe d'intervention prioritaire 2 : investir dans une richesse durable

La richesse des pays est intimement liée aux mesures que ces mêmes pays choisissent de mettre en œuvre — elle n'est pas statique et elle dépend des choix des pouvoirs publics. Ces choix influencent les trajectoires et la composition des richesses : si le prix des actifs est mal évalué, les économies risquent d'être exposées inutilement à des risques et dépendances.

La diminution de la richesse par habitant est le signe soit d'investissements insuffisants dans les actifs d'un pays soit d'une mauvaise gestion ou d'une évaluation erronée de ces actifs. La création d'emplois de qualité, des salaires justes et des investissements dans l'éducation et la santé sont autant d'exemples d'actions pouvant accroître la valeur du capital humain. Les investissements dans le capital produit couvriraient la construction et l'entretien d'infrastructures publiques, de bâtiments publics et de villes afin de permettre aux citoyens de mener une vie productive. Pour ce qui est du capital naturel, il est possible d'accroître la richesse non seulement au travers de la restauration de la nature ou de l'amélioration de la fertilité des terres agricoles, mais aussi en préservant les écosystèmes fragiles tels que les forêts pour en accroître la valeur.

Le capital humain — qui se mesure par les revenus d'une personne tout au long de sa vie — est la composante la plus importante de la richesse à l'échelle mondiale. Il représentait 64 % de la richesse mondiale en 2018, un chiffre colossal. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations fournit des comptes pour le capital humain ventilés par genre et situation professionnelle. En s'appuyant sur des projections des revenus que gagneront les habitants sur l'ensemble de leur vie pour mesurer le capital humain, l'édition 2021 du rapport offre aux décideurs politiques une vision directe de la valeur que les travailleurs peuvent tirer du marché du travail. La création d'emplois et la qualité de ces emplois constitueront des défis cruciaux au XXIe siècle, en particulier dans les pays où la population est jeune et croît rapidement. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations peut aider les décideurs politiques à évaluer les réussites passées et les possibilités futures s'agissant du renforcement du capital humain — ainsi que de l'amélioration des débouchés économiques pour la population — dans le cadre du processus de développement.

Des niveaux élevés de pollution de l'air et d'autres risques pour la santé liés à l'environnement nuisent aux populations et limitent l'accroissement du capital humain à l'échelle mondiale. Ces facteurs peuvent être intégrés dans l'évaluation du capital humain, étant donné que les décès prématurés et les handicaps entraînent une diminution des recettes prévues. La pollution de l'air intérieur et extérieur constitue l'un des principaux facteurs de risque environnementaux pour la santé dans le monde, avec plus de 6 millions de décès prématurés en 2019.

La pandémie de COVID-19 a déjà des répercussions négatives sur la vie et les moyens de subsistance des populations à travers le monde. Le ralentissement économique ainsi que la hausse du chômage et la perte de revenus qui en ont découlé ont déjà fait reculer les progrès à long terme dans la réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays à faible revenu. Ce recul peut être quantifié en calculant l'incidence de ces facteurs sur le capital humain.

Axe d'intervention prioritaire 3 : mettre en place des mesures d'incitation en faveur de la préservation et de l'augmentation de la valeur des richesses

Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer en mettant en place des mesures incitatives réglementaires et budgétaires afin de mieux refléter les coûts et les avantages sociaux des différentes catégories d'actifs dans les prix du marché. Il serait ainsi possible d'améliorer

l'efficience et la durabilité de l'utilisation du capital naturel, au travers, par exemple, de la protection des réserves halieutiques contre la surpêche, de l'imposition des émissions de carbone pour indiquer au marché toute la valeur sociétale des actifs, ou de la tarification des services écosystémiques. De telles mesures peuvent permettre d'accroître les richesses nationales et d'apporter des réponses face à des défis mondiaux tels que le changement climatique.

L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations révèle que les pays qui ont pris le plus de retard sont souvent ceux qui peinent à gérer leurs actifs de manière durable. La baisse des stocks de capital naturel renouvelable, par exemple, peut découler d'une surexploitation ou d'une dégradation des services écosystémiques et, dans bon nombre des 26 pays affichant une richesse par habitant en baisse ou stagnante, la valeur du capital naturel par habitant diminue. La nouvelle analyse de décomposition proposée dans l'édition 2021 du rapport, qui décompose l'évolution de la richesse en éléments quantitatifs et en valeur unitaire, peut donner des indications quant aux facteurs qui expliquent ces tendances et aux mesures que les décideurs politiques pourraient prendre pour y faire face.

Les pays qui gèrent mal la nature sont également plus vulnérables à l'égard des chocs économiques. Un portefeuille d'actifs non diversifié peut mettre la croissance en péril. De nombreux pays dotés d'abondantes ressources en minéraux et combustibles fossiles peinent à utiliser les recettes tirées de ces actifs pour diversifier les richesses de leur économie. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations révèle que lorsqu'un choc exogène — tel qu'une chute des cours des matières premières — survient, l'ensemble de l'économie de ces pays s'en trouve compromise et la richesse totale par habitant peut diminuer. Par ailleurs, les pays qui ont diversifié leurs richesses sont mieux équipés pour traverser de telles tempêtes.

En l'absence de meilleures réglementations et de nouvelles normes sociales quant à la manière dont nous évaluons les actifs non financiers, de nombreuses catégories de richesse, dont le capital naturel et humain, demeureront sous-évaluées, et donc mal gérées. Les pays à faible revenu ne rattraperont pas leur retard et la richesse mondiale sera exposée à des risques plus grands encore.

Les pays à revenu élevé enregistrent un capital naturel renouvelable par habitant plus élevé que les pays à faible revenu. Il s'agit là d'une nouvelle encourageante. Elle indique en effet qu'il n'est absolument pas nécessaire de choisir entre le développement économique et la préservation de la nature, qui peuvent au contraire se révéler complémentaires : les pays prospères sont ceux qui protègent et renforcent leurs actifs naturels, tels que les forêts, les réserves halieutiques, les paysages, les terres productives ainsi que la valeur et l'étendue des aires protégées. L'amélioration de la productivité économique de la nature et des populations constitue un véritable moteur de cette tendance. Dès lors, les pays à faible revenu peuvent adopter cette stratégie et accorder la priorité à la fois à la préservation de la nature et à la prospérité économique en général.

La comptabilisation des richesses proposée dans ce rapport offre de nouvelles façons de mesurer la durabilité eu égard au bien-être matériel. Néanmoins, l'évolution de la richesse par habitant ne permet de mesurer que la durabilité « faible », qui suppose implicitement un degré élevé de substituabilité entre différentes catégories d'actifs. L'émergence de multiples crises mondiales, telles que la perte de biodiversité, le changement climatique et la pollution des océans, sonne comme un solide avertissement quant aux limites de la méthode consistant à remplacer des services écosystémiques essentiels par des substituts fabriqués par l'homme.

Axe d'intervention prioritaire 4 : diversifier et rééquilibrer le portefeuille d'actifs

La dépendance excessive à l'égard d'une seule catégorie d'actifs, en particulier des produits de base, constitue une approche risquée pour les pays. Les actifs du capital naturel non renouvelable (par exemple, les combustibles fossiles et les minéraux) ont enregistré une croissance rapide de 1995 à 2014 environ, mais leur valeur est en baisse depuis, principalement en raison de la chute des prix du pétrole. Les pays qui dépendent de telles ressources pour leurs exportations et leurs recettes publiques ont été durement frappés par cette dégringolade des prix. Bon nombre des 26 pays enregistrant une

richesse par habitant en baisse ou stagnante au cours de cette période sont des pays riches en ressources naturelles et tributaires de produits de base. Cette édition du rapport sur l'évolution des richesses des nations offre une nouvelle analyse de la diversification et de la concentration des actifs, afin d'aider les décideurs politiques à diversifier davantage leur économie en vue d'une meilleure gestion et d'une réduction de ces risques à l'avenir.

Quelle est l'incidence des politiques de lutte contre le changement climatique sur les richesses liées aux combustibles fossiles ? Le rapport révèle qu'à mesure que le monde adopte des sources d'énergie sobres en carbone, la valeur du pétrole, du gaz et du charbon pourrait diminuer de 13 à 18 % à l'horizon 2050. Mais il convient surtout de noter que les différents pays du monde ne sont pas tous exposés de la même manière à ce risque. Certains pays plus tributaires des combustibles fossiles font face à un risque économique significatif. Ils peuvent gérer ce risque en prenant les devants et en adoptant des politiques qui leur permettront d'entamer leur propre transition vers une économie non tributaire des combustibles fossiles. Jusqu'à présent, la diversification consistait à conserver les industries extractives tout en commençant à exporter des carburants transformés et des produits à forte intensité de combustibles fossiles. À l'avenir, cette approche se révèlera bien plus risquée dans le contexte des efforts déployés à l'échelle mondiale pour décarboner les activités économiques. Les pays commencent à renforcer leurs politiques climatiques et à limiter l'accès à leur marché pour les produits importés à forte intensité de carbone. La coopération internationale peut également faciliter la gestion de ces risques. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations révèle toutefois qu'en l'absence de mesures ambitieuses de la part des importateurs de combustibles — telles que des taxes carbone aux frontières, déjà proposées par l'Union européenne —, certains exportateurs de combustibles ne seront guère motivés, sur le plan économique, à coopérer.

Les énergies renouvelables, telles que l'eau, l'éolien et le rayonnement solaire, représentent une richesse potentiellement importante, mais non comptabilisée. Les énergies renouvelables devraient être incluses dans les comptes de patrimoine nationaux de la même manière que les réserves de combustibles fossiles. Le rapport propose une manière de procéder pour intégrer ces actifs dans la comptabilisation des richesses, et il arrive à la conclusion que l'hydroélectricité domine les richesses liées aux énergies renouvelables et que sa valeur dépasse celle des combustibles fossiles dans certains pays riches en ressources non renouvelables. De meilleures politiques énergétiques et climatiques peuvent rapidement faire grimper la valeur des actifs d'énergie solaire et éolienne. Une nouvelle analyse montre comment de telles politiques peuvent être utilisées pour accroître la valeur des énergies renouvelables, de sorte qu'elle corresponde à celle attribuée aux actifs de combustibles fossiles.

Utiliser la comptabilisation des richesses pour guider les politiques publiques

L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations couvre des comptes de richesse actualisés et élargis, mais elle offre aussi une analyse approfondie démontrant comment la comptabilisation des richesses peut guider les décideurs politiques dans leurs choix. Par exemple, le rapport analyse, au travers du prisme des richesses, la gestion des portefeuilles d'actifs face aux risques et à l'incertitude liés à des facteurs tels que le changement climatique et la décarbonation mondiale. L'objectif n'est pas d'essayer de prévoir l'incidence d'événements rares et imprévus susceptibles d'avoir des effets extrêmes ou de grande envergure et de devenir plus fréquents dans la perspective des crises environnementales qui s'annoncent — telles que le changement climatique et la perte de biodiversité. Il ne s'agit pas non plus de prévoir l'incidence de catastrophes inattendues telles que la pandémie de COVID-19. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations contribue plutôt à une meilleure compréhension et une gestion plus efficace de l'incertitude en explorant les richesses futures au regard de divers scénarios en rapport avec le changement climatique et les politiques climatiques. En ce qui concerne le capital humain, l'édition 2021 du rapport étudie les effets de la pandémie de COVID-19 et de la pollution de l'air, en mettant en évidence les interactions possibles entre la gestion des actifs naturels et la gestion des actifs humains. Pour ce qui est des combustibles fossiles, l'analyse des scénarios permet de dégager des pistes pour la

gestion du risque de délaissement de certains actifs, au travers de stratégies de croissance sobre en carbone coopératives et non coopératives et de l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations étudie également la manière dont des réformes des politiques pourraient renforcer la création de richesses à partir du capital naturel (notamment la pêche et les énergies renouvelables).

Les indicateurs conventionnels de la viabilité des finances publiques négligent d'importants aspects des richesses, tels que l'épuisement et la dégradation du capital naturel, et même la destruction d'actifs produits par les catastrophes naturelles. Par exemple, les recettes publiques peuvent se révéler non durables si elles sont tirées de l'extraction d'actifs non renouvelables, tels que les combustibles fossiles, ou si elles proviennent d'un actif mal géré, comme un secteur de la pêche surexploité ou des biens exposés à des risques d'inondation ou de cyclone. Une nouvelle analyse des difficultés posées par le syndrome hollandais et la dépendance à l'égard de certaines ressources explique comment les pays peuvent atténuer ces risques et planifier la baisse de la demande de combustibles fossiles. En fournissant des informations sur les actifs qui sous-tendent les sources de recettes publiques, la comptabilisation des richesses peut contribuer à l'élaboration de politiques budgétaires plus durables.

Travaux futurs et questions sans réponse

Bien que l'analyse tienne compte des effets potentiels du changement climatique sur la valeur des actifs, le rapport sur l'évolution des richesses des nations n'inclut pas encore la valeur des services de stockage ou de piégeage du carbone dans les richesses comprises dans les écosystèmes biologiques (par exemple, les forêts, les sols et les océans). Il ne soustrait pas non plus le coût social du carbone émis par les combustibles fossiles. D'importants volumes de données nationales comparables sont disponibles pour calculer les bilans carbone, mais il n'y a pas encore de consensus définitif sur la méthode de comptabilisation de la valeur des services de régulation du climat dans le SCEE.

Dans les futures versions du rapport sur l'évolution des richesses des nations, les auteurs chercheront également des moyens de prendre en compte la manière dont le capital social et la biodiversité influent sur la valeur des actifs dans les comptes principaux. Ces avancées sont, d'une certaine manière, intrinsèquement différentes. Pour Dasgupta (2021), la biodiversité et le capital social permettent d'augmenter la valeur d'autres actifs, mais ils ne constituent pas des actifs à proprement parler. Il pourrait s'avérer compliqué d'intégrer le capital social dans les comptes monétaires principaux, mais de nouvelles techniques permettant de mesurer le capital social peuvent offrir des indicateurs essentiels et complémentaires pour évaluer l'évolution de la richesse totale par habitant. La comptabilisation des richesses ne permet pour l'instant pas de rendre pleinement compte des effets sur le capital naturel renouvelable lorsque les pertes et la dégradation ont poussé des écosystèmes vers des seuils potentiellement irréversibles, une situation susceptible de précipiter des catastrophes d'une ampleur qui échappe au cadre conceptuel de l'économie traditionnelle.

En outre, l'amélioration des données, notamment celles recueillies par des méthodes de télédétection, ouvre la voie à une meilleure évaluation spatiale et temporelle des richesses. Par exemple, en ventilant la comptabilisation des richesses au niveau infranational, les décideurs politiques pourraient mettre en évidence la répartition inégale des richesses et des actifs dans leur pays ainsi que l'évolution de cette répartition au fil du temps. Il serait également possible de fournir ainsi des données et une analyse susceptibles de guider la prise de décision au niveau local.

L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations décrit certaines des conclusions tirées de la nouvelle comptabilisation élargie des richesses — la comptabilisation compatible avec le SCN la plus exhaustive jusqu'à présent. L'analyse et l'abondance de données — disponibles en ligne — devraient offrir une riche panoplie d'outils aux décideurs politiques. Des outils Excel et des visualisations interactives des données peuvent être utilisés pour analyser les tendances observées au sein des pays, au fil du temps et entre pays pairs. La ventilation des comptes par actif et la décomposition des richesses en éléments quantitatifs et valeur unitaire peuvent également orienter les choix relatifs au renforcement du patrimoine pour les années à venir.

Une prospérité durable exige une action collective aux niveaux local, national et mondial

Un relèvement vert, résilient et inclusif à la suite de la crise économique causée par la pandémie exige un changement de cap immédiat dans la manière dont les administrations locales et nationales gèrent leur capital humain, naturel et produit. Il requiert également des niveaux sans précédent d'action et de coopération internationales, notamment pour lutter contre le changement climatique, enrayer la perte de biodiversité et relever d'autres défis mondiaux. Il convient pour ce faire de combiner politiques nationales et accords internationaux sur la taxation d'externalités telles que les émissions de carbone, ou de conclure des accords sur la gestion durable des actifs présentant une dimension transfrontalière, tels que les réserves halieutiques ou l'eau.

Pour la suite, il est urgent d'adopter des mesures — telles que des taxes carbone et le paiement des services écosystémiques — pour faire en sorte que les prix du marché reflètent explicitement les coûts sociétaux des émissions de dioxyde de carbone et la valeur des services de régulation du climat mondial offerts par la nature. Les actifs de combustibles fossiles sont surévalués sur le marché, car il n'est tenu compte ni de leurs effets sur la pollution et le changement climatique ni de leurs coûts sociétaux. Dans le même temps, les actifs qui peuvent contribuer aux efforts d'atténuation du changement climatique, tels que les écosystèmes forestiers, sont sous-évalués.

Les gouvernements ne sont pas les seuls à pouvoir agir. Les populations, les entreprises et les investisseurs gèrent tous des actifs et leurs choix peuvent faire une énorme différence. Les marchés des capitaux, par exemple, ont commencé à prendre le développement durable au sérieux dans leur processus décisionnel. Par exemple, d'importants progrès ont été accomplis dans la prise en compte des aspects ESG dans les choix d'investissement. Néanmoins, cette démarche s'appuie souvent sur des indicateurs environnementaux qui peuvent avoir plus de poids que les propriétés physiques (par exemple, les hectares de couvert forestier), tout en sous-estimant la valeur des actifs et les avantages économiques à long terme d'une gestion durable des ressources naturelles (exprimés, par exemple, au moyen des comptes du capital naturel dans le rapport sur l'évolution des richesses des nations). Les données sur les richesses pourraient permettre d'améliorer les indicateurs ESG en donnant des indications quant à l'évolution des richesses naturelles en valeur monétaire au niveau des pays. De telles informations pourraient être utilisées, par exemple, pour éclairer les scores ESG souverains.

Si nous parvenons à mieux gérer, mesurer et évaluer les actifs naturels, nous pourrons donner à notre environnement naturel la capacité de se développer et d'améliorer notre bien-être. En reconnaissant l'importance du capital humain, nous pourrons voir plus loin que les profits et recettes à court terme et plutôt mettre l'accent sur les investissements dans les compétences et une population en bonne santé, gages d'une prospérité durable. En tenant compte de la répartition des richesses, nous pourrons parvenir à une amélioration plus inclusive et résiliente du bien-être matériel. Le développement économique, l'épanouissement des populations et la préservation de la nature peuvent être complémentaires — et ils doivent être traités comme tels pour que l'humanité puisse prospérer sur cette planète.

TABLEAU PS.1 Matrice des politiques

Actifs	Axes d'intervention prioritaires	Informations complémentaires	Mesurer et suivre les richesses	Politiques d'investissement dans les richesses	Politiques d'accroissement de la valeur des richesses	Diversification des actifs pour gérer les risques
Capital naturel renouvelable	• Forêts : des politiques et des investissements visant à prévenir le déboisement et la dégradation des forêts peuvent permettre d'accroître les richesses globales liées au capital naturel, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui, dans l'ensemble, enregistrent une diminution de leur richesse par habitant liée au bois d'œuvre et aux services écosystémiques forestiers. Des mécanismes qui mettent en évidence toute la valeur des services écosystémiques forestiers peuvent favoriser la protection et une utilisation durable de ces services, par rapport à la production de bois d'œuvre et aux utilisations agricoles.	Chapitre 5		✔	✔	
	• Les services essentiels fournis par les forêts et les autres écosystèmes comprennent la rétention (stock) et le piégeage (flux) de carbone. Les marchés n'intègrent toujours pas cette valeur dans les prix du carbone observés partout. Des politiques nationales de tarification du carbone ainsi que des normes de comptabilité comparables au niveau international et cohérentes avec le SCEE pourraient ouvrir la voie à une demande mondiale et à la disposition à payer pour les services de rétention et de piégeage du carbone fournis par les écosystèmes et permettre d'endiguer la surexploitation des forêts pour la production de bois d'œuvre et le déboisement.	Chapitre 1			✔	
	• Pêches de capture marines : réformer et réorienter les subventions au secteur de la pêche, se mettre d'accord sur des quotas durables ainsi que reconstituer et surveiller les réserves halieutiques sont autant de mesures susceptibles de prévenir la surpêche et l'épuisement des richesses halieutiques, dont pâtissent particulièrement les populations côtières.	Chapitre 6			✔	
	• Mangroves : le retour sur les investissements dans la restauration et la préservation des mangroves devrait inclure à la fois la valeur des services écosystémiques qu'elles fournissent à l'économie et la valeur du capital produit qu'elles protègent contre les inondations et les raz de marée, d'autant plus que ces risques augmentent avec les effets du changement climatique.	Chapitre 6	✔			
	• Terres agricoles : les pays dont les terres cultivées constituent une grande partie des richesses et qui sont vulnérables face aux effets du changement climatique sur le rendement des récoltes devraient gérer ce risque en diversifiant leur portefeuille, en investissant dans d'autres actifs renouvelables et/ou dans leur capital humain ou produit.	Chapitre 5	✔			✔
	• Énergies renouvelables : les pays, le SCN et le SCEE devraient attribuer des valeurs explicites aux actifs d'énergies renouvelables dans les comptes de patrimoine nationaux, comme c'est déjà le cas pour les réserves de combustibles fossiles.	Chapitre 14	✔			
Capital naturel non renouvelable	• Les pays riches en combustibles fossiles devraient gérer les risques associés à la décarbonation mondiale et au blocage de leurs actifs par la coopération internationale et la diversification de leur portefeuille, en évitant les activités à forte intensité de carbone par la suite. Les moyens d'action peuvent inclure la taxation de l'énergie (ou la réduction des subventions à l'énergie) afin de mieux refléter les coûts environnementaux des combustibles. De telles mesures peuvent également contribuer à une meilleure gestion de risques extérieurs, tels que l'instauration de taxes carbone aux frontières et d'autres obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce des marchandises présentant une forte empreinte environnementale.	Chapitres 9, 10, 11		✔		✔
	• Les rentes des ressources naturelles non renouvelables (en particulier du pétrole, du gaz et des minéraux) devraient être collectées de manière transparente et réinvesties dans des formes durables de richesse — notamment des infrastructures publiques, du capital produit vert, des richesses naturelles renouvelables et le capital humain (compétences, santé) pour favoriser une prospérité durable.	Chapitres 9, 11			✔	✔
Capital humain	• Investir dans l'éducation des filles peut permettre d'accroître les richesses liées au capital humain et d'améliorer l'équité en la matière. Ces investissements peuvent s'avérer particulièrement urgents dans les pays où la répartition du capital humain — telle que mesurée dans le rapport sur l'évolution des richesses des nations — est particulièrement inégale, notamment dans certains pays riches en ressources naturelles.	Chapitre 12		✔		✔
	• Des investissements dans l'éducation et la santé, notamment au travers de politiques et de mesures visant à réduire l'exposition des populations à la pollution de l'air, peuvent permettre d'accroître la valeur du capital humain tout en améliorant le bien-être et la productivité de ces populations.	Chapitres 7, 8, 12		✔	✔	
Capital produit	• Capital public (par exemple, les infrastructures) : utiliser les recettes tirées des ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz et minéraux) pour investir dans des infrastructures publiques dans les pays où les capitaux sont rares.	Chapitres 9, 11		✔		✔
	• Les risques liés aux tempêtes et aux inondations qui pèsent sur la valeur du capital produit (infrastructures et villes, par exemple) peuvent être atténués en mobilisant des investissements dans la nature, notamment dans les mangroves, qui offrent une protection face à ces risques.	Chapitres 6		✔	✔	
	• Les recettes tirées des ressources non renouvelables peuvent être investies dans le capital produit et utilisées pour améliorer le climat d'investissement — un processus connu sous le nom d'« investissement dans les investissements » (« *investing in investing* », en anglais), qui promeut à la fois la diversification des actifs, pour se défaire de la dépendance à l'égard des actifs non renouvelables, et la viabilité économique.	Chapitres 9, 11		✔		
	• Les politiques budgétaires devraient éviter l'accumulation non justifiée de capital produit dans les secteurs exposés à des risques liés à la transition et encourager l'accumulation d'actifs produits à l'épreuve du climat.	Chapitre 10		✔	✔	

Source : Calculs des services de la Banque mondiale.
Note : SCEE = Système de comptes économiques corrigés des incidences environnementales ; SCN = Système de comptabilité nationale.

Note

1. L'édition 2021 du rapport sur l'évolution des richesses des nations (*The Changing Wealth of Nations*), les données sur les comptes de patrimoine et d'autres ressources sont disponibles à l'adresse suivante : http://worldbank.org/cwon.

Bibliographie

Dasgupta, P. 2021. *The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review*. London: HM Treasury.